

## Nouvelle polémique autour du stationnement en centre-ville Le marché du samedi sera maintenu jusqu'à 17h

Une faute de frappe serait à l'origine d'une rumeur qui a alimenté les travées du marché samedi dernier.



Le marché du samedi de la place du 11-Novembre restera ouvert toute la journée.

Décidément, la mise en place du plan de stationnement suscite des polémiques. Dernière en date, celle concernant l'utilisation de la place du 11-Novembre. Intitulé "Utilisation des parcs au sol pour des manifestations", l'article 18 de l'annexe 1 de la

convention passée avec Urbis Park stipule que « la ville pourra utiliser le parc en enclos du 11-Novembre, au détriment de son exploitation, aux seules fins de réalisation du marché, le samedi matin de 7h à 14h, sans que le délégataire ne puisse prétendre à aucune compensation d'au-

cune sorte ». Or jusqu'à présent, le marché du samedi qui est un marché de la journée se termine à 17h voire 18 h durant l'été. Autant dire un manque à gagner en animation et en rentabilité pour la quinzaine de commerçants non sédentaires spécialisés dans le textile et accessoires

d'habillement. Interrogés, ceux-ci tombent des nues. Mais cela ne les surprend pas forcément. « On a appris au dernier moment l'installation du parking avec barrières. Cela s'est finalement arrangé. Le personnel de la mairie s'est bien battu », se souvient François, qui fêtera ses 21 ans de présence dans six mois. La première journée avait valu quelques discussions et quelques suées pour libérer les camions capturés par les barrières. Quant au changement d'horaire, cela ne semble pas gêner plus que cela notre interlocuteur. « Depuis que le marché du haut (secteur cathédrale) a

été fermé à 14h, il n'y a plus la même affluence. Quand j'étais gamin, je venais avec mes parents qui sont sur le marché depuis les années 50. On ne partait pas avant 18 h. Aujourd'hui je ne reste pas après 14h », répond François. Thierry Gibier, l'un des cinq représentants des commerçants siégeant à la commission paritaire, confirme ne pas être au courant de ce changement d'horaire. « Nous avons eu une réunion de la commission paritaire il y a quinze jours. Rien n'a été soulevé. Lors du changement d'horaire sur la cathédrale ou des travaux place de la Trémoille, on a essayé de s'adapter grâce à

une bonne concertation avec la ville. Je ne vois pas pourquoi cela changerait ».

Le sujet est revenu ce samedi dans l'échange entre le maire et une délégation de l'association des Amis du Vieux-Laval. Il serait question de renégocier cet horaire, l'ensemble de la convention pouvant faire l'objet d'avenants. « Il n'est pas question de négociation. Il s'agit d'une faute de frappe du rédacteur qui n'a pas pris la peine de regarder la convention de la ville avec les commerçants non sédentaires. J'ai vu cela avec eux. Il n'y a pas de soucis », tranche Florence Fabre-Dureau, chargée du commerce, soucieuse de mettre fin à cette rumeur.

Emmanuel Blois

eblois@courrierdelamayenne.com



Thierry Gibier, l'un des cinq représentants des commerçants non sédentaires.

### Un rédacteur étourdi

### Un cafouillage de plus sur le stationnement payant

■ L'opposition municipale a sauté à pieds joints sur cette coquille pour dénoncer l'opacité dans la gestion du dossier de privatisation du stationnement. Dans un communiqué, Samia Soultani-Vigneron porte-parole de l'opposition rappelle « l'absence de regard critique sur le choix de l'entreprise délégataire et la mise en place anarchique. Au vu des dernières réactions improvisées des élus de la majorité pour répondre à la gronde justifiée des Lavallois, nous constatons que ni MM. Garot et Boyer ni leurs colistiers ne connaissent les termes du contrat signé avec Urbis Park. Une « faute de frappe », mais de qui se moque-t-on ? N'y a-t-il pas de service juridique à la ville ? M. Boyer, épaulé par son armada de communicants, n'était-il pas le pilote de la commission DSP parkings ? ». Et de rappeler que toute utilisation au delà de l'horaire prévu donnera lieu à des pénalités sur la base de 150% du chiffre d'affaire journalier de l'année en cours. « A en croire ces faux-arguments, il s'agirait là de la faute de frappe la moins bien négociée de l'histoire ! ».